



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données
Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

Direction des institutions, de l'agriculture et
des forêts DIAF
Monsieur Didier Castella
Conseiller d'Etat, Directeur
Ruelle de Notre-Dame 2
1700 Fribourg
Courriel

Autorité cantonale de la transparence et
de la protection des données ATPrD
Kantonale Behörde für Öffentlichkeit und
Datenschutz ÖDSB

La Commission

Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

T +41 26 322 50 08
www.fr.ch/atprd

Réf: 2020-PrD-273 et 2020-Trans-107
Courriel: secretariatatprd@fr.ch

Fribourg, le 12 octobre 2020

Avant-projet de loi modifiant la loi sur l'organisation de la médiation administrative (LMed)

Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur,

Nous nous référons à votre courrier du 1^{er} septembre 2020 concernant l'objet cité en référence et vous remercions de nous avoir consultés à ce sujet. En ce qui concerne notre réponse aux nouveaux articles 31 al. 4 LPrD et 41 al. 4 LInf (« droit de réponse »), nous nous référons au courrier de ce jour signé par le Président et les deux préposées.

Cela étant précisé, nous tenons à faire les remarques complémentaires suivantes.

Coûts de l'intégration administrative de la médiation administrative dans l'ATPrD

- > Vous indiquez dans le message, pour la première fois, que le projet d'intégration administrative de la médiation administrative dans l'ATPrD n'aura pas d'incidence en matière de ressources, par exemple financière. Cela nous interpelle, et nous relevons que cette indication ne nous paraît pas exacte et peut mettre à mal l'indépendance des domaines concernés. En effet, cette indépendance nécessite **une séparation des ressources, des espaces de travail** et du stockage des dossiers. Les préposé-es et la médiateur-trice administratif-ve doivent pouvoir occuper trois bureaux séparés. Cette séparation était une condition indispensable pour accepter l'intégration administrative de la médiation administrative au sein de notre Autorité.
- > L'intégration administrative de la médiation administrative dans l'ATPrD aura pour conséquence des **tâches supplémentaires** pour l'ATPrD, en particulier pour la Commission et le secrétariat de la Commission. Pour la Commission, il s'agira par exemple de la procédure de nomination et de révocation du-de la médiateur-trice administratif-ve, des travaux en lien avec l'incapacité ponctuelle ou durable du-de la médiateur-trice administratif-ve ou encore du soutien à la médiation administrative. Ces tâches supplémentaires doivent être prévues dans le budget de la médiation administrative. Le secrétariat de la Commission en lien avec la médiation administrative nécessitera également de ressources supplémentaires en personnel.

Si la solution qui ne génère pas d'incidence en ressources en personnel et financières est privilégiée, c'est le statu quo qu'il faut choisir.

La Commission s'est toujours prononcée, en accord avec les préposées, de manière unanime concernant le projet d'intégration administrative de la médiation administrative. Le message doit être modifié en conséquence afin de refléter la prise de position commune de l'ATPrD.

L'ATPrD rappelle qu'elle a accepté le principe, voulu par le Conseil d'Etat, de l'intégration administrative de la médiation administrative à l'ATPrD à certaines conditions, **à savoir le maintien de l'indépendance de chaque autorité concernée** (cf. la note annexée). Nous rappelons ici que ce respect de l'indépendance est pour nous un élément fondamental qui ne saurait être remis en question.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente et nous tenant à disposition pour un échange, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur, nos salutations distinguées.

Laurent Schneuwly
Président

Annexe

—

Note de la Commission cantonale de la transparence et de la protection des données à l'attention du Conseil d'Etat concernant le projet de rattachement de la médiation administrative à l'ATPrD du 27 juin 2019

Copie

—

Mme Annette Zunzer Raemy, médiation administrative, Rue des Chanoines 17, 1700 Fribourg (céans)